



CAUDEBEC LES ELBEUF

Collectivité de Caudebec-Lès-Elbeuf  
10216 habitants, recrute pour sa police Municipale

## POLICIER MUNICIPAL

Date de publication : 07/06/2017

Date limite de candidature : 31/07/2017

Date prévue du recrutement : 01/09/2017

Type de recrutement : fonctionnaire exclusivement

Salaire indicatif : statutaire + primes semestrielles + ISF 18%

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : GARDIEN-BRIGADIER

## MISSIONS

Descriptif des missions du poste : Sous l'autorité du chef de la Police Municipale composée de 5 agents (1 responsable, 1 adjoint, 1 brigadier chef principal et 2 ASVP), le Policier Municipal sera chargé de :

Faire respecter les mesures nécessaires à la sécurité, à la tranquillité et à la salubrité publique ; contrôler l'application des règlements de Police Municipale ; exécuter les directives données par le Maire dans le cadre de ses pouvoirs de police ; assurer un service de proximité en développant les relations de la Police Municipale avec le public (Missions conformes à la loi n° 99-291 du 15 avril 1999 et les articles 21, 21-2, et 429 du code de procédure pénale) ;

A ce titre, il sera chargé de :

Surveiller le domaine public (bâtiments communaux, éclairage public, signalisation routière...),  
Surveiller la circulation et le stationnement ;  
Constater les contraventions au code de la route ;  
Surveiller et constater les dépôts d'encombrants sur la voie publique ainsi que les déjections canines ;  
Accueillir et renseigner le public ;  
Appliquer des arrêtés du Maire ;  
Contrôler la sécurité aux abords des écoles et lors des manifestations ;  
Participer à toutes les manifestations et les cérémonies organisées par la Commune ;  
Assister les Services Techniques Municipaux lors des travaux sur le domaine public ;  
Rédiger les comptes rendus et les rapports (main courante) ;  
Participer à des patrouilles pédestres et cyclistes ;  
Gérer les conflits ;  
Effectuer une sensibilisation à la prévention routière pour les élèves des écoles et du collège de la collectivité ;

Moyens mis à disposition :

Tonfa, bâton de défense, menotte, gilet pare-balles, bombe lacrymogène.

Profil recherché : Le candidat(e) devra être titulaire du concours de Policier Municipal et avoir suivi la formation initiale d'application des gardiens de la Police Municipale ;

Il (elle) devra :

- faire preuve d'initiatives et d'autonomie ;
- être sérieux, vigilant et disponible ;
- être intègre et impartial (y compris en dehors de son service) ;
- savoir relever une infraction et la qualifier ;
- être capable de rendre compte des crimes, délits ou contraventions ;
- rechercher, recueillir et transmettre des renseignements ;
- observer, analyser et gérer une situation ;
- savoir communiquer avec le public ;
- suivre les dossiers ;

## CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : CAUDEBEC LES ELBEUF

Service d'affectation : Police Municipale

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

Astreintes : temps de travail annualisé

Spécificités du poste : disponibilité et impartialité

Remplacement :

## POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique : Chef de service

Fonctions d'encadrement : 0 agent

Catégorie des agents encadrés :

Relations (interlocuteurs externes) : préfecture police nationale, fourrière...

## AVANTAGE(S) LIÉ(S) AU POSTE

Traitement indiciaire + + Prime semestrielle + ISF 18%

## CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le Maire  
CAUDEBEC LES ELBEUF  
PLACE JEAN JAURES  
76320 CAUDEBEC LES ELBEUF

Informations complémentaires : Pour toute candidature, merci de transmettre un Curriculum Vitae et une lettre de motivation. Le concours de gardien de police municipale est OBLIGATOIRE.

## INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.